

MINIFABER SPA COP 2011

UN GLOBAL COMPACT

En 2000 à l'initiative du Président, M. Kofi Annan, les Nations Unies ont lancé le Pacte mondial qui englobe et concrétise les principes éthiques fondamentaux régissant les droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption.

Grâce à une sorte de volontariat les membres s'engagent à diffuser, sensibiliser et encourager l'amélioration continue de toutes les entreprises qui sont engagées et alignées avec les 10 principes de base. Il est nécessaire travailler activement au sein de cette stratégie et pour cette raison chaque année les sociétés immatriculées sont engagés à communiquer leurs progrès (COP) dans les 10 principes.

Minifaber spa rejoint pour la première fois le Pacte mondial en 2006. Pour des raisons organisationnelles, qui ont été expliquées dans la demande de réadmission, la société n'a pas présenté son COP entre le délai correct. Or Minifaber spa, que n'a jamais manqué de respecter les principes fondateurs du Global Compact, et que, toujours et comme toujours, s'est engagé à leur diffusion et à la vérification de leur respect même de ses partenaires (fournisseurs, salariés, etc.), a demandé de être réadmis à cette organisation et s'engage donc à la préparation du COP

LES DIX PRINCIPES

Droits de l'homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Droit du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
5. L'abolition effective du travail des enfants; et
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement;

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement; et

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

MINIFABER SPA : une histoire depuis 1960

Minifaber naît en 1960.

Initialement l'activité principale consiste en : découpage, moulage et emboutissage de la tôle; soudures et assemblages pour le compte de tiers.

Un atelier d'outillage comprenant un Bureau Technique qui réalise moules et équipements selon conception des clients et au service de la production est ouvert en 1976.

Au peu près 2 années plus tard les exigences des clients et les objectives de Minifaber se reflètent dans la création d'un bureau Technique pour la conception des équipements.

Depuis lors Minifaber Spa a développé s'adaptant constamment aux dernières technologies de conception et construction d'équipements et de pièces. En 1997, les objectifs de développement continu ont été réalisés dans l'actuel siège en Seriate.

La superficie consacrée à la production est d'environ 9000 mètres carrés, qui sont occupés par l'atelier de production des outillages, l'estampage, le moulage, et l'assemblage.

Les nouveaux espaces et une meilleure gestion des échanges entre les départements de production ont été soutenus par une restructuration du personnel entre l'organisation.

Actuellement on compte 120 employés qui contribuent à la croissance de Minifaber spa et qui s'engagent dans leur propre domaine à la satisfaction du client.

Minifaber spa est une entreprise que travaille en compte de tiers, mais que consacre d'importantes ressources à la relation avec les clients qui elle considère comme des partenaires dans le sens strict du terme. De plus en plus, en fait, lors de la conception et du design, ses ingénieurs participent à des travaux préparatoires avec le client en fournissant son savoir-faire. La société travaille avec des sociétés appartenant aux secteurs les plus divers

MINIFABER exprime ça compétence avec:

Déformation à froid de la tôle pour la production de pièces découpées, embouties, pliées, assemblage de pièces en fonction de produits semi-finies et finies.

Projet et réalisation des outillages nécessaires ("suisse", à transfert, progressif, d'emboutissage, avec taraudage incorporé).

Le service à 360° concernant le monde de la tôle s'exprime :

- A travers la proximité et l'écoute des exigences du client
- Mise à disposition de notre know-how et expérience dans le but de rechercher la solution optimale
- Fabrication des prototypes et petites séries échantillon
- Universalité des produits grâce au parc de machines existant : presses de 20 à 800t, soit mécanique, soit hydraulique, machine laser, poinçonneuse.

POLITIQUE DE LA QUALITE

L'activité de Minifaber s'exprime dans

- le projet et la construction des outillages et des équipements pour la déformation à froid de la tôle ;
- la production de pièces déformées par outils ou par travaux mécaniques traditionnels complémentaires et innovatrices.

Dans le temps l'attention à l'innovation du processus productive et du service offert, a permis de définir une image de la Société partenaire de ses clients.

Pour cela elle donne beaucoup d'attention à rendre plus riche de services les produits vendus.

Minifaber Spa s'engage à atteindre les plus hauts standards de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Minifaber Spa considère la santé et la sécurité de son personnel, la satisfaction du client, la protection de l'environnement et le développement des communautés avec lesquelles elle interagit, une priorité élevée et intégrée dans toutes ses activités.

Les compétences techniques, organisationnelles, la qualité du produit livré et du service client sont les principaux avantages concurrentiels de la société. Minifaber Spa renforce ses ressources humaines avec la formation et l'amélioration constante des compétences professionnelles et de gestion; elle est consciencieuse à une évaluation minutieuse et à la motivation de ses employés et contribue à améliorer la conjugaison entre les besoins des entreprises et la qualité de la vie.

Minifaber Spa s'engage à se conformer aux exigences légales applicables et toutes les autres exigences de qualité, de sécurité et d'environnement auxquelles elle a souscrit.

Minifaber Spa communique cette politique dans toute l'organisation et s'engage à la tenir à jour en permanence et à améliorer constamment ses résultats de qualité, sécurité et environnement.

La gestion Minifaber Spa implique toute l'organisation pour atteindre ces objectifs dans un environnement ouvert et transparent.

VISION

Devenir une référence pour le marché: ceux qui ont besoin d'un morceau tranché, plié, étiré, soudé ou assemblé doivent associer Minifaber Spa

VALEURS ET PRINCIPES DIRECTEURS

VOLONTE, COMPETENCE, ENGAGEMENT CONSTANT, TENACITE, AUTODISCIPLINE ET MOTIVATION pour relever les défis et les opportunités du marché et atteindre ses objectifs en conformité avec les attentes des clients.

RESPONSABILITE, ENGAGEMENT PERSONALE, COORDINATION ET SOUTIENT du management et des chefs de fonction.

PLANIFICATION, EXECUTION, VERIFICATION, MESURAGE, ANALYSE ET AMELIORATION CONSTANTE des activités et des performances.

ATTENTION VERS LES PERSONNES ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

PREPARATION TECHNIQUE, QUALITE, FLEXIBILITE ET SERVICE A 360°.

MISSION

Fournir les compétences, les points de force et les ressources uniques de l'organisation pour devenir le partenaire des clients, capable de satisfaire tous ses besoins.

Rita Melocchi, directeur général et PDG Minifaber Spa
Communication sur le progrès à l'égard de certains des 10 principes :

DROITS DE L'HOMME

Principe 1

Notre entreprise a toujours respecté le droit d'auto affirmation des personnes qui travaillent dans notre organisation. Nos employés travaillent dans un milieu qui respecte l'environnement et les normes de sécurité qui s'appliquent dans notre pays.

Protéger la santé des travailleurs est l'une des directives de base que l'entreprise suit avant qu'ils fussent des lois promulguées. Les employés sont personnellement impliqués et sont encouragés à faire des suggestions et des recommandations, des demandes et des avis sur l'amélioration continue de la sécurité, du milieu de travail et de l'activité en général. Un comité spécial (composé de représentants de la direction et les travailleurs) les analyses et décide de la mise en œuvre de toutes les propositions.

Si certaines propositions ne sont pas approuvées parce qu'elles sont considérées comme inappropriées ou incompatibles avec les règles existantes, est toujours donnée information et motivation du refus.

Dans notre entreprise les indicateurs, les actions d'amélioration et les résultats économiques sont publiés.

Les employés ont accès à une zone de lecture où ils peuvent trouver de livres accessibles à tous et les principaux journaux nationaux tous les jours. Ils ont à disposition une vitrine pour l'échange d'informations pas spécifiquement liés à la vie professionnelle (programmes de spectacles, théâtre, sports, etc.) et avec le consentement des parties concernées, on se souvient de l'anniversaire de chacun.

Conventions et facilités avec des centres médicaux, des boutiques, spas, etc sont partagés avec le personnel.

L'entreprise fournit également un consultant personnel pour la préparation des déclarations fiscales de la famille et des conseils personnels pour la relation avec les banques.

En ce qui concerne la santé, l'entreprise, en plus du médecin compétent de l'usine, met à disposition même un professionnel en ostéopathie.

La société croit au travail des femmes et la présence précieuse des femmes dans l'usine. Pour cette raison elle offre la possibilité de bénéficier d'une crèche où les enfants sont non seulement préservée mais ont la possibilité de développer leurs compétences grâce à un personnel hautement qualifié dans un cadre lumineux, propre et équipée d'un espace pour les jeux en plein air.

Les mères qui travaillent sont généralement favorisées par l'adoption d'horaires de travail flexibles.

Lorsque la fonction permis, est donné l'autorisation au télétravail.

Croissance professionnelle est encouragée à travers la formation constante que dans ces dernières années a été structurée avec des projets à long terme. La formation peut être individuelle ou collective, et est assurée par des formateurs internes ou externes en fonction des sujets.

Les travailleurs sont informés des projets et de leurs progrès.

Principe 2

La société utilise des fournisseurs qui opèrent dans le territoire et surveille que ces entreprises ne disposent pas d'une situation critique en matière de droits humains.

Dans l'année à venir on va chercher activement d'exiger une déclaration formelle de fournisseurs à respecter ces principes.

STANDARD DE TRAVAIL

Principe 3

Notre entreprise non seulement a favorisé la formation d'une représentation syndicale des travailleurs, mais collabore activement avec la même sur les questions de la négociation, la formation, la sécurité et l'environnement.

Depuis 2001 a été signé le contracte intégrative de deuxième niveau

Principe 4
Principe 5

Notre entreprise opère en conformité avec la loi et donc le 4ème et 5ème principe sont respectés dans leur sens littéral.

Les situations particulières d'urgence exigeant de changement d'horaire des travailleurs ou de travail supplémentaires sont gérées sur la base des volontaires.

Principe 6

Notre société n'a jamais faite de discrimination du point de vue sexuelle (dans notre société de plus de 40% du personnel sont des femmes), et l'affiliation religieuse (nos travailleurs suivent différentes religions), la préférence sexuelle, la race (nous avons beaucoup de travailleurs étrangers provenant de différents groupes ethniques), l'orientation politique ou tout autre aspect de la vie privée ne représentent aussi pas une raison de discrimination. Les gens sont libres d'exprimer leurs opinions, leur culture tout en respectant les idées et les opinions des autres.

Principe 7
Principe 8
Principe 9

Par rapport à des principes environnementaux, notre société est conforme aux normes qui règlent le pays dans lequel elle opère.

Depuis beaucoup d'années on fait une collecte séparée des déchets et l'élimination des déchets est effectuée par des entreprises spécialisées, dûment certifiée pour cette activité.

L'économie d'énergie est promue grâce à l'efficacité des équipements de production, l'entretien et le nettoyage régulier.

Il a depuis longtemps été intégrés papier recyclé et est appelé uniquement si nécessaire l'utilisation de celui-ci.

Les cartouches d'imprimantes sont recyclées.

Les cartons sont réutilisés plusieurs fois.

Sur la diffusion des bonnes pratiques liées à la vie quotidienne, l'entreprise est en train de penser à des sessions de formation visant à promouvoir un bon comportement. Sera argument du prochaine COP

Principe 10

Minifaber Spa s'est toujours engagé à promouvoir son activité en dehors de tout type de corruption.

Même les normales cadeaux qui sont offerts à la clientèle à l'occasion de Noël ont de plus d'une décennie été abolies. À leur place, au nom des clients sont prises en charge des initiatives de solidarité.